

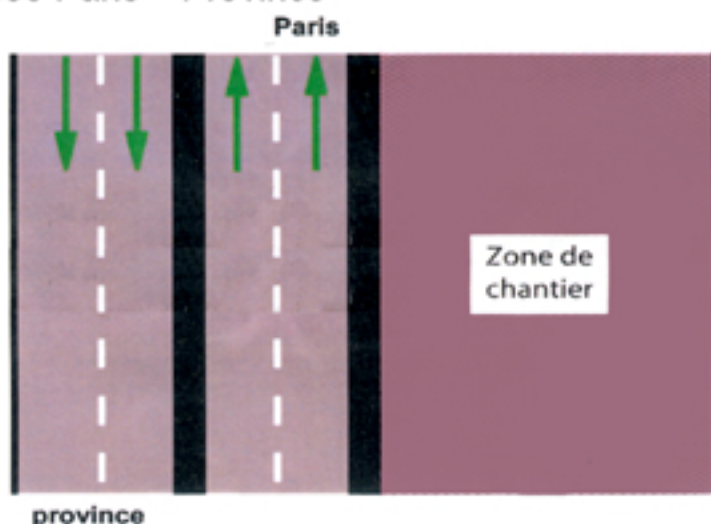
A6 - Régénération de la chaussée au sud d'Evry

Tranche 3 Auverneaux - Nanville les Roches

Contraintes de circulation

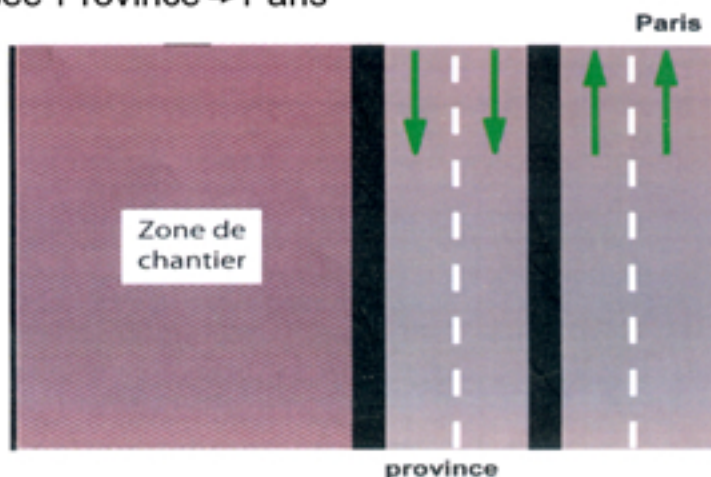
De mi-juin à fin juillet 2014

- Neutralisation de la chaussée Province → Paris
- Mise en 2 x 2 voies de la chaussée Paris → Province
- Basculement de la circulation Province → Paris sur la moitié de la chaussée Paris → Province



De fin juillet à fin août 2014

- Neutralisation de la chaussée Paris → Province
- Mise en 2 x 2 voies de la chaussée Province → Paris
- Basculement de la circulation Paris → Province sur la moitié de la chaussée Province → Paris



Vitesse limitée à **70 km/h** sur la partie à 2 x 2 voies
et **50 km/h** au niveau des basculements de circulation